

fonction du revenu disponible localement. Il faudrait donc que le paquet de cigarettes atteigne 10,20 euros pour que la Belgique soit saluée d'un score maximum pour l'emploi de « l'arme du

monnaie plus le produit du tabac dans les magasins. Impossible qu'un adolescent entre en contact direct avec un paquet en allant acheter son sandwich de midi. Chez nous, les marchands de journaux sont transformés en

est contrainte à l'entrée, les vitres, opaques, cachent le produit de l'extérieur. Ce qui permet de lutter efficacement contre la vente aux mineurs. En Belgique, la vente de tabac leur est théoriquement interdite, mais les contrôles

terrain ». Pourtant, il parfois été pi orgueillir de positives con ligne télépho gratuite y est

L'acier de Doel et Tihange ne réagit pas comme prévu

ENVIRONNEMENT Des tests se poursuivront jusqu'au 15 juin

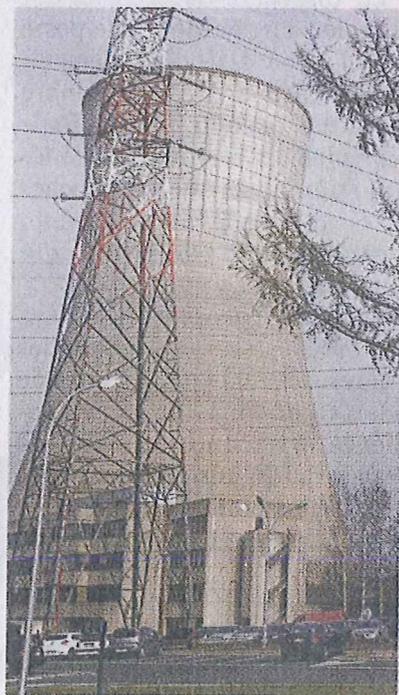
L'annonce, par Electrabel, de la mise à l'arrêt anticipée des réacteurs nucléaires de Doel 2 et Tihange 3 a relancé les spéculations autour de l'état des cuves des deux machines. Mardi soir, l'électricien a pris connaissance des résultats d'un test de résistance mécanique réalisé sur un acier analogue à celui des cuves belges où l'on a découvert, à l'été 2012, près d'une dizaine de milliers de « défauts dus à l'hydrogène ». L'examen a livré des résultats non conformes aux attentes des experts et aux descriptions de la littérature scientifique internationale. Celle-ci étudie depuis un moment le comportement des aciers soumis aux effets combinés du vieillissement et d'une intense radiation.

De nouveaux tests vont avoir lieu. Les premiers résultats seront connus à partir du 15 juin. D'ici là, Doel 2 et Tihange 3 resteront éteints.

La pièce qui a été soumise aux expérimentations provient d'un générateur de vapeur français d'Areva (VB-395) présentant lui aussi des « microfissures » dues à l'hydrogène. Les résultats du test divergeraient avec les attentes (rassurantes) en matière de solidité de l'acier. Le test réalisé dans un réacteur de Mol aurait révélé une surprise dans la température à laquelle l'acier passerait de l'état ductile (capacité à se déformer sans se rompre) à l'état fragile. Or, une cuve dont l'acier serait trop fragile risquerait de se rompre en cas d'injection d'eau froide justifiée par l'urgence de refroidir le

cœur du réacteur.

Les opposants aux nucléaires redonnant de la voix : « Ces réacteurs doivent être définitivement mis à l'arrêt », dit-on chez Greenpeace. L'organisation juge qu'il n'existe « pas non plus de garantie que les microfissures, soumises à une pression élevée et à des bombardements constants de neutrons, ne prennent pas plus d'ampleur. La cuve d'un réacteur est un composant crucial de la sécurité d'un réacteur nucléaire. Si son intégrité n'est pas de 100 %, alors l'arrêt définitif est la seule option ». Même opinion chez Inter-Environnement Wallonie qui demande « que tout doute sur la fiabilité d'une installation nucléaire soit désormais considéré comme réhibi-



Doel 2 et Tihange 3 ont été arrêtés. © BELGA.

toire à son exploitation ».

À l'Agence fédérale de contrôle nucléaire, on ne tire pas encore de conclusion. Et on ne spéculé pas sur la durée de la mise à l'arrêt. « Nous attendons le dossier d'Electrabel », indique-t-on. Ce dernier arrivera lorsque les résultats des tests complémentaires seront connus, dit l'électricien. Mercredi, l'AFCN disait vouloir donner à Electrabel « tout le temps qu'il faut ».

La décision, en 2013, de remettre les deux réacteurs en service fut « hâtive et dangereuse », s'indignent les Verts européens selon qui on a donné le feu vert sans attendre d'avoir fait tous les tests nécessaires. À l'AFCN, on rappelle avoir demandé des avis d'experts belges et internationaux et n'avoir pris de décision qu'après cette consultation entre l'Agence, sa filiale Bel V, les experts et le comité scientifique. « Leurs conclusions étaient partagées. Par ailleurs, on a imposé des conditions au redémarrage des réacteurs. L'une de ces conditions était de procéder à des tests de résistance mécanique de l'acier ». Autre test prévu qui aura lieu pendant l'arrêt prolongé des réacteurs : une radiographie complète des deux cuves afin de vérifier si les microfissures ont évolué depuis le redémarrage des machines.

Grave tout cela ? Certains le disent. Chez Electrabel, on justifie l'arrêt inopiné des deux réacteurs par la « précaution », « principe primordial » qui doit animer « tout exploitant responsable ».

MICHEL DE MUELENAERE

